

# INFOS PERRIGNY

MAI 2024 • n° 132 • [www.perrigny.fr](http://www.perrigny.fr)



## LES BRÉANDES (FOOT À 7)

**Dernière minute !**



L'équipe 1 des Bréandes s'est qualifiée dimanche 5 mai dernier pour la finale de la Coupe de l'Yonne UFOLEP Challenge en battant Mailly-la Ville 3 buts à 2. Bravo à eux !

Ils affronteront en finale le SC Gron-Véron le dimanche 9 juin à Mailly-la-Ville.

## FÊTE NATIONALE À PERRIGNY

**Rendez-vous à la salle polyvalente le 13 JUILLET À 19H**

Animations, structure gonflable, tombola, apéritif républicain, restauration, retraite aux flambeaux, feu d'artifice...

Directeur de la publication : Emmanuel Chanut • Rédacteur en chef : Richard Lécolle • Photos et rédaction : Commission Communication •  
Mise en page et Impression : Voluprint • Dépôt légal : Mai 2024

## LE MOT DU MAIRE



Comme chaque année, à pareille époque, j'espère que vous prendrez plaisir à lire notre bulletin municipal printanier rempli d'informations, avant de profiter d'une agréable saison estivale, en souhaitant que la météo ne vienne pas tout gâcher.

Plusieurs dossiers importants animent actuellement l'équipe municipale.

Tout d'abord, vous avez pu constater l'avancée de la voie douce entre la zone d'activité et les Bréandes, qui devrait être opérationnelle en juin prochain. Ce nouvel itinéraire plus agréable et sécurisé pourra être une alternative à la voiture pour rejoindre Auxerre. Cet aménagement s'inscrit dans la stratégie de mobilité du schéma des pistes cyclables de l'Auxerrois. L'idée à moyen terme est de permettre une liaison en « mode doux » entre Auxerre et Appoigny via Les Bréandes.

Un autre dossier stratégique est en cours d'étude et de concertation. Il s'agit de la planification urbaine avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilité (PLUi HM) qui devrait être adopté et opposable d'ici 3 à 4 ans. C'est un enjeu majeur pour les années à venir, en lien avec les notions de développement durable et les différentes lois en vigueur.

La lutte contre l'étalement urbain est désormais un objectif clé de l'aménagement du territoire et cela devrait se traduire par la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ainsi que par une diminution du foncier à bâtir. Une équation complexe à résoudre, mais inévitable. Perrigny n'échappera pas à cette évolution hormis pour les projets déjà engagés. Néanmoins espérons que le projet d'écoquartier entre Bréandes et le centre bourg retiendra l'approbation de l'Etat pour la prochaine décennie.

En coopération avec le bureau d'étude et le conseil départemental, nous continuons de travailler, crescendo, sur le projet de rond-point au carrefour des RD158 et RD31 (vers le monument aux morts). Cet aménagement permettra de résorber le flux important de véhicules à certains horaires.

Nous allons réaliser dans les prochaines semaines une campagne de sensibilisation au respect de la vitesse et des règles de sécurité sur nos routes, suite à de nombreux comportements inadaptés dans notre village. Espérons que cela soit efficace et qu'une prise de conscience s'opère.

Il me reste à vous souhaiter une agréable lecture, un bel été et pour les passionnés de sports, une belle saison olympique qui commencera, dès le 11 juillet, par le passage de la flamme à Auxerre.

Bien à vous

Emmanuel CHANUT, Le Maire

## ■ CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Il y a 79 ans, la reddition sans condition de l'Allemagne nazie le 7 mai 1945 à Reims puis le 8 à Berlin signalait pour l'Europe occidentale la fin d'une guerre débutée en 1939.

La commémoration de cet événement a été célébrée à Perrigny ce 8 mai, les habitants et les conseillers municipaux se sont réunis autour d'Emmanuel Chanut, maire de notre commune.

Notre porte drapeau, Jean Calmus, était présent au monument aux morts, où M. le Maire a lu le message ministériel puis a déposé une gerbe en l'honneur des soldats morts pour la France, avant le respect d'une minute de silence puis l'hymne national.

Cette cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur.

## ■ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2024

Comme chaque année, un concours des maisons fleuries sera organisé en 2024.

Toute personne ayant déjà participé au concours se verra proposer une inscription automatique pour l'année 2024, avec la liberté de la refuser.

Les inscriptions de nouveaux candidats fleuristes sont vivement encouragées. Il suffit de communiquer ses coordonnées au secrétariat de la Mairie. Le règlement est disponible sur demande ou sur le site internet de la commune. Le jury passera deux fois, début juillet et fin août.

Les récompenses seront :

- 1<sup>er</sup> prix : un bon d'achat d'une valeur de 100 euros.
- 2<sup>ème</sup> prix : un bon d'achat de 75 euros.
- 3<sup>ème</sup> prix : un bon d'achat de 50 euros.
- 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> prix : un bon d'achat de 25 euros.

Tous les inscrits ainsi que les prix spéciaux recevront un petit présent.

Les récompenses seront remises aux lauréats à l'occasion des vœux du Maire de l'année suivante.

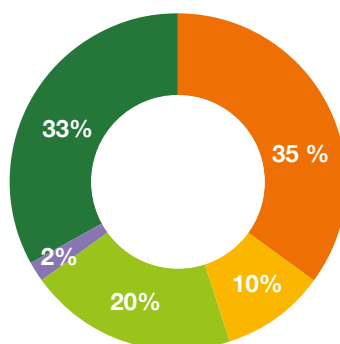
A vos plantations....

## FINANCES

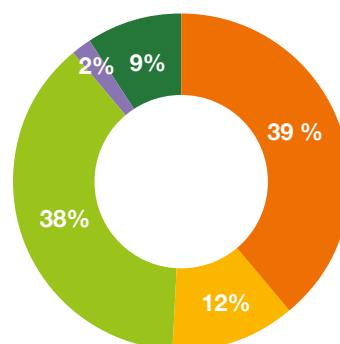
Pour la section fonctionnement, les recettes 2023 s'élèvent à 1200 k€ et les dépenses à 800 k€.

Le budget de fonctionnement 2024 a été voté le 9 avril 2024 à hauteur de 1150 k€.

Dépenses de fonctionnement 2023

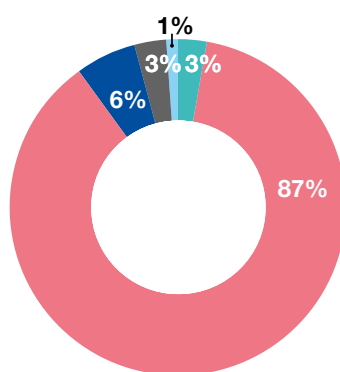


Budget dépenses de fonctionnement 2024

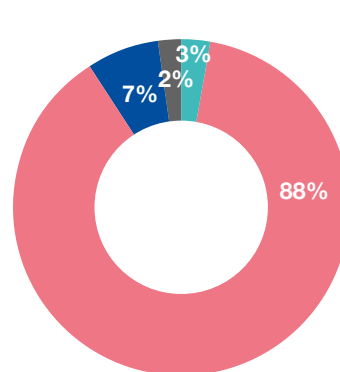


- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges à caractère général
- Intérêt de la dette
- Epargne brute

Recettes de fonctionnement 2023



Budget recettes de fonctionnement 2024



- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Produits services du domaine

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

En France, on pourra voter le dimanche 9 juin 2024 pour les élections européennes. Les électeurs sont appelés aux urnes pour désigner les eurodéputés français. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures. Pour pouvoir voter, les électeurs doivent s'assurer, au préalable, d'être bien inscrits sur les listes électorales de leur commune de vote.



### Comment savoir si je suis bien inscrit sur les listes électorales ?

Si votre situation est inchangée depuis les élections présidentielles et législatives de 2022, vous êtes toujours inscrit sur la liste électorale de votre commune. Pour les primo-votants, l'inscription est automatique dans la commune de recensement. Afin de vérifier votre inscription, vous pouvez consulter le site dédié du ministère de l'Intérieur en cliquant sur «Je vérifie si je suis bien inscrit sur les listes électorales». Cette démarche vous permet d'obtenir entre autres votre numéro d'électeur.

### Que faire si je ne peux pas aller voter le dimanche 9 juin ?

Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration à un autre électeur, même s'il est inscrit dans une commune différente de la vôtre. Toutefois, cette personne devra se rendre à votre bureau de vote pour voter en votre nom. Vous pouvez faire une procuration jusqu'à la veille du scrutin.

Pour faciliter cette démarche, vous pouvez effectuer la demande en ligne : <https://www.maprocuration.gouv.fr> et la confirmer en vous rendant dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat, muni de votre référence d'enregistrement et d'une pièce d'identité. Vous devrez fournir des informations sur la personne à qui vous donnez procuration : soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit son état civil complet et sa commune de vote. Il est également possible d'effectuer toutes les démarches sur place, en format papier.

### Quels documents dois-je apporter au bureau de vote ?

Pour voter, vous devez vous munir de votre carte électorale et d'une pièce d'identité. Seule une pièce d'identité originale est acceptée.

Vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

À savoir

La carte électorale n'est pas une pièce d'identité. Elle n'est pas obligatoire pour voter mais elle est utile pour retrouver votre numéro d'électeur plus facilement.

**PERRIGNY**

**MARCHÉ DE PRODUCTEURS**

**1er et 3ème VENDREDIS DE CHAQUE MOIS**

de Mars à Novembre

**DE 16H30 À 19H30**

**CENTRE BOURG DE PERRIGNY**

**REPRISE LE 1ER MARS 2024**

Renseignements en Mairie  
au 03 86 46 64 17

## REPRISE DU MARCHÉ DE PRODUCTEURS LES 1<sup>er</sup> ET LES 3<sup>èmes</sup> VENDREDIS DE CHAQUE MOIS

Notre marché de producteurs a entamé sa troisième saison le 1<sup>er</sup> mars.

Nous accueillons régulièrement une dizaine de producteurs et la fréquentation ne faiblit pas. Nous sommes heureux du succès rencontré et souhaitons que, grâce à tous, cela continue.

Le but premier de notre marché est d'apporter des produits de qualité par des producteurs locaux dans un esprit de « circuit court » (du producteur au consommateur). C'est un enjeu d'avenir qui s'inscrit pleinement dans un principe de « développement durable » dont nous sommes tous les acteurs.

L'intérêt également est d'animer notre commune et de faire se rencontrer les habitants de Perrigny et des alentours dans un climat de convivialité autour de valeurs saines.

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des producteurs et commerçants régulièrement présents sur notre marché, avec l'arrivée cette année de Mme DELIN maraîchère.

À bientôt sur le Marché !



|                                                     |                   |                                 |
|-----------------------------------------------------|-------------------|---------------------------------|
| Les 5 fruits - Christophe Gaudon                    | Vincelles         | Fruits                          |
| Le Chapelier Artisan fleuriste - Rodolphe Dubois    | Montigny la Resle | Fleuriste                       |
| Nina Houdié                                         | Auxerre           | Pain au levain                  |
| La ferme des Abry - Mallorie et Océane Abry         | Leugny            | Viandes et Fromages             |
| L'Etang d'Or - Thibaut Darlot                       | Venouse           | Miel                            |
| La ferme des Bréviandes - Juli Schmid               | Parly             | Fromage de chèvre               |
| Charcuterie d'Augy - Stéphane Piffoux               | Augy              | Charcutier traiteur             |
| La Vache à Roulettes - Maison Madeleine             | Quanne            | Lait, yaourts, fromages, glaces |
| La ferme Dubois - Coralie Joubert                   | Charmy            | Viande et charcuterie           |
| Les saveurs de Cathy - Cathy Leteur                 | Monéteau          | Saveurs sucrées et salées       |
| La Métairie - Maison Boname                         | Montholon         | Volailles et œufs               |
| Mayday Resto - Sophie Grégoire et Magali Fauvernier | Poilly sur Tholon | Plats à emporter pâtisserie     |
| Ginguerot - Emile Guéro                             | Augy              | Saveurs des Caraïbes            |
| Thi Tra My Le Nguyen                                | Auxerre           | Traiteur vietnamien             |
| Claire Trigo                                        | Seignelay         | Saveurs artisanaux et lessives  |
| Laetitia Delin                                      | Charmy            | Maraîchère                      |

## POINT SUR LES TRAVAUX

### La voie douce bientôt terminée !

La voie douce reliant Bréandès à la Zone d'Activités est en cours de réalisation. L'entreprise Mansanti travaille depuis début mars pour livrer cet aménagement tant attendu d'ici mi-juin. Les intempéries ont retardé et compliqué le chantier.

Le coût de cet aménagement est d'environ 230 000 € HT, subventionné à 70%. L'état soutient le projet à hauteur de 40% via la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et le Conseil Départemental à hauteur de 30 % via le Pacte Territoires. La commune financera donc les 30% restants. Nous espérons que tous apprécieront de pouvoir emprunter cette voie douce qui permettra de se rendre à la zone d'activités de façon sécurisée, que ce soit à pied, à vélo, en rollers ou en poussette ! Ce projet porté par l'ensemble du conseil municipal aura été long à mettre en œuvre (achats des terrains, plan de financement, ...). Aussi, nous sommes ravis et fiers de le voir se concrétiser dans de bonnes conditions.



Nous profitons de ce bulletin pour remercier les 4 employés des services techniques (Arnaud, Vincent, Christophe et Stéphane) qui œuvrent chaque jour à l'entretien de la commune (espaces verts, bâtiments, gestion du matériel, décorations de Noël...). Ils le font plutôt bien, malgré toutes les restrictions et contraintes, notamment dans l'utilisation des produits phytosanitaires et dans les périodes de fauchage. Leur implication contribue à créer un environnement agréable et accueillant pour tous les habitants. Merci à eux.

## PLUIHM - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT MOBILITÉ

Le **Plan Local d'Urbanisme**, en cours d'élaboration, est le document de référence en matière de planification, d'aménagement et de gestion d'occupation des sols à l'échelle des communes.

Il fixe les grandes orientations de développement portées par les collectivités et fixe les règles d'urbanisme permettant d'instruire les demandes telles que les permis de construire ou les déclarations préalables de travaux.

Pour contribuer  
à l'élaboration du PLUIHM :



# VIE DE LA COMMUNE

## REMISE DU CHÈQUE DU TÉLÉTHON

Depuis 2 ans, les résidents de l'EHPAD «LES MEMOIRES DE BOURGOGNE» participent activement, à travers leur atelier de couture, à la fabrication de diverses pièces vendues lors de leur Marché de Noël. Les bénéfices sont entièrement reversés au TÉLÉTHON (420 € en 2022 et 556 € en 2023). Encore un grand merci pour leur soutien et leur solidarité !



## DU FOOT POUR TOUTES ET TOUS, SANS TACLE

Depuis plus de dix ans, le terrain situé à côté de la salle polyvalente accueille des parties de mini-football intergénérationnelles un à deux dimanches matins par mois. Les matchs sont organisés en fonction du nombre de joueurs présents et se jouent sur des petits buts amovibles.

Les tacles sont interdits et l'ambiance est toujours joviale. Depuis deux ans, il est même possible de revoir tous les buts en vidéo sur YouTube (Perrigny Sunday League Football).

Filles et garçons à partir de 15 ans sont les bienvenus.

**Pour en savoir plus, contacter Pierre Loury au 06.78.25.96.22 par SMS ou sur pierre.loury@free.fr**



## LES HABITANTS ONT LA PAROLE

### UNE PATRINIACIENNE s'attaque aux lumières de PARIS ?

Issue d'une vieille famille du village, Virginie JAKIMOW est née il y a près de 48 ans dans notre commune.

Après des études aux Beaux-arts, elle change d'orientation pour déployer son expertise dans le marché du luxe et de l'événementiel. Elle crée son agence « AUDACE » pour exercer toutes ses activités.

Il y a deux ans, avec son amie Priscilla, autour d'une bonne bouteille de rosé, les vapeurs du breuvage aidant, elles se disent : « Pourquoi pas nous ?? Et si on montait sur scène ? »

Ce défi les amène à écrire un spectacle rythmé par une vingtaine de chansons sur le thème « si les réseaux sociaux avaient existé du temps de Marie-Antoinette... l'histoire aurait-elle été différente ? »

On rit beaucoup à ce spectacle qui est aussi un prétexte pour parler de l'histoire autrement.

« Validé » par Cécile BERLY, historienne spécialiste reconnue du XVIII<sup>e</sup>, ce spectacle se veut authentique.

Il a été joué :

- le 19 mars au théâtre du musée Grévin à PARIS
- le 13 avril aux Bouquets d'Histoire de GRASSE
- Bientôt dans l'Yonne ?



## CABINET D'INFIRMIÈRES À PERRIGNY

### INFIRMIÈRES PERRIGNY

Le service de proximité est notre priorité. Les différents professionnels de santé installés à Perrigny sont un réel atout pour notre commune, compte tenu du contexte de pénurie dans le milieu rural.

Les trois infirmières libérales diplômées de Perrigny interviennent 7 jours sur 7, à domicile ou au cabinet pour tous les soins infirmiers.

Mme DEGOUSSE Joëlle (partie en retraite récemment) a été remplacée par Mme ETIENNE Gabrielle.

Dorénavant, le cabinet se compose de :

- Gabrielle ETIENNE
- Angélique LEDROIT
- Anna CATTAGNI DECUYPER

Adresse : 32 rue de la Cour, 89 000 PERRIGNY

Téléphone : 03.86.46.58.90



## GÎTE DE CHARME À LA BARCELLE

Au cœur de la campagne, une belle longère traditionnelle du 18<sup>ème</sup> siècle vous accueille le temps d'un week-end, une semaine ou davantage dans un vaste espace propice au repos.

Le gîte est un appartement spacieux et indépendant au premier étage du bâtiment principal, avec une vue dégagée sur la vallée du rû de Baulches. D'une capacité d'hébergement de 5 personnes, le logement comprend une grande pièce à vivre avec cuisine américaine, deux chambres et une salle de bain.



Ce gîte garantit confort et détente pour un hébergement touristique ou un séjour professionnel.

Description complète et réservation aux adresses suivantes :

[www.labarcelle.com](http://www.labarcelle.com)

[www.booking.com](http://www.booking.com)

[www.airbnb.fr](http://www.airbnb.fr)

Ou directement au 06.50.98.06.83

## ENVIRONNEMENT

### ENTRETIEN DES TROTTOIRS

L'entretien des trottoirs est-il obligatoire ?



En principe, il n'existe aucune obligation pour les riverains d'assurer l'entretien des trottoirs, même devant leur domicile. Cependant, l'usage de produits phytosanitaires est dorénavant interdit pour l'entretien des espaces verts et des voiries. Les employés municipaux utilisent un désherbeur à air chaud. Chaque riverain peut également entretenir (en respectant les règles environnementales) la portion de son trottoir. La propreté et l'embellissement de notre village est l'affaire de tous.

### HORAIRES DE TONTE

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral régit les horaires de passage des tondeuses à gazon et autres engins à moteur.

| Les jours ouvrés              |               |
|-------------------------------|---------------|
| 8h30 à 12h                    | 14h30 à 19h30 |
| Les samedis                   |               |
| 9h à 12h                      | 15h à 19h     |
| Les dimanches et jours fériés |               |
| 10h à 12h                     | 16h à 18h     |

### INTERDICTION DE BRÛLAGE DE DÉCHETS

Le saviez-vous ? Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Il est formellement interdit de brûler des déchets végé-

taux à l'air libre (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...). En effet, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques (particules, dioxines...) et sont une source importante de pollution de l'air ambiant.

Les contrevenants à cette interdiction s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. De surcroît, brûler des déchets peut causer des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagées.

Des solutions alternatives existent ! Plutôt que de brûler leurs déchets, les particuliers peuvent les apporter à la déchèterie ou les composter. Chargé d'assurer la sécurité et la salubrité publiques dans la commune, M. le Maire est susceptible de recevoir des plaintes relatives au brûlage sauvage de déchets et de les transmettre au Procureur.

### ÉLAGAGE DES HAIES

Il n'y a pas d'interdiction de la taille des haies dans l'Yonne jusqu'en août.

Il est cependant fait appel à la responsabilité des particuliers, collectivités et professionnels **pendant la période du 16 mars au 15 août**, pour prendre les mesures nécessaires à l'entretien des haies et des arbres.

En effet, les haies et les arbres constituent un élément indispensable au cycle biologique des oiseaux et plus largement à la pérennité de l'avifaune. Une centaine d'espèces utilisent les haies pendant cette période. Les

haies constituent donc un élément indispensable au cycle biologique de ces espèces et leur maintien joue un rôle dans la pérennité de l'avifaune.

Ainsi toutes les interventions sur les haies pendant la période cruciale de nidification sont susceptibles de porter préjudice directement ou indirectement aux populations d'oiseaux : destruction des individus, des nids, des œufs, dérangement des adultes et des juvéniles et dégradation voire destruction des sites de nidification et conduire à un échec de la reproduction.

Ainsi, il relève de la responsabilité des **particuliers, collectivités et professionnels**, de veiller à ne pas couper ou tailler une haie ou un arbre qui abriterait un ou des nids afin de préserver leur habitat.

**En dehors de cette période**, dans un souci de sécurité des personnes, et afin de garder à notre village un cadre agréable, il vous est demandé de tailler vos haies et de couper les branches gênantes de manière à ne pas empiéter sur les trottoirs et chez les voisins.

### DÉJECTIONS CANINES



## COMMENT AVOIR UN BON COMPOST ?

### Le saviez-vous ?

**30 % de la poubelle sont des déchets compostables**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) nous impose à tous de trier à la source nos bio-déchets. Il s'agit de déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants, qui ne doivent plus être jetés avec les ordures ménagères (sacs noirs).

La plupart des habitants de Perrigny disposent d'un jardin leur permettant d'installer aisément un composteur.

Le matériel nécessaire au compostage :

- Un composteur
- Un brass'compost
- Une pelle
- Une fourche

Pour obtenir un composteur, vous pouvez contacter la Communauté de l'Auxerrois au 03.86.72.43.00.

Les prix proposés sont attractifs :

- un composteur de 350 litres : 15 euros
- un composteur de 650 litres : 25 euros

Au démarrage, la réalisation du compost doit s'effectuer avec :

- 50 % de matière azotée : déchets alimentaires (mous, humides)
- 50 % de matière carbonée : déchets secs (feuilles, brindilles), favorisant l'aération du compost.

Par la suite, après quelques mois, le ratio passe à 1/3 de matières sèches et 2/3 de déchets alimentaires.



## TRUCS ET ASTUCES :

- Fragmenter le plus possible les peluches et déchets
- Pour démarrer le compost, commencer par une couche de broyats sur une épaisseur de 5 cm.
- Étaler les déchets alimentaires sur toute la surface dans le composteur
- Recouvrir à chaque fois de broyat (matière carbonée)
- Mélanger dès que la couche atteint 20 cm environ avec un brass'compost.
- Pour une plus grande efficacité, il est recommandé, tous les 3 mois, de mélanger totalement la matière du composteur en le vidant sur une grande bâche et en remettant le tout dans le composteur.
- Au bout d'un an environ, le compost est prêt.

Vous souhaitez obtenir des précisions sur le compostage, nous vous conseillons un ouvrage :

*Le guide terres vivantes « Compost et paillages » de Denis PEPIN*



| MATIÈRES AZOTÉES                                                                                                                                                                            | MATIÈRES CARBONÉES (BROYATS)                                                                                                                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>SANS HÉSITER</b>                                                                                                                                                                         | <b>SANS HÉSITER</b>                                                                                                                                                                                        |
| Les déchets de cuisine : épluchures, marc de café, filtres en papier, laitages, croûtes de fromage, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés (agrumes compris, mais avec parcimonie), etc | Les déchets de jardin : les feuilles mortes, fleurs fanées, brindilles, pain, pelures d'ails et d'oignons, résidus de taille broyés. Les déchets de maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, sacs kraft. |
| <b>AVEC PRÉCAUTION</b>                                                                                                                                                                      | <b>AVEC PRÉCAUTION</b>                                                                                                                                                                                     |
| Les coquilles d'œufs fragmentés : ils ne se décomposent pas, mais ils apportent des éléments minéraux. Les déchets de tonte en fin couche (idéalement séchés au préalable)                  | Les déchets durs (branches, noyaux...) : à broyer avant de les placer dans le composteur.                                                                                                                  |
| <b>JAMAIS</b>                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                            |
| Les litières animales, les cendres de cheminée, les couches culottes, les mégots, les sacs aspirateur, les huiles de friture, les capsules de café métalliques.                             |                                                                                                                                                                                                            |

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

• JUIN •

**2**

**Théâtre les Saltimbanques**  
Perrigny et les années 60/70

**14**

**Kermesse des écoles**  
APEEP

**14**

**Repas dansant à l'Érable**  
Perrigny et les années 60/70

**22**

**Concert à l'église de Perrigny**  
par l'association « Gospel For Ever »

• JUILLET •

**13**

**Festivités**  
fête nationale

• SEPTEMBRE •

**8**

**Vide-grenier**  
PAD

**15**

**Foulées du Sourire**  
Souris à la Vie

**28**

**Loto**  
Perrigny et les années 60/70

## ÉCOLES



Les écoles poursuivent leur projet pédagogique autour du développement durable.

Ils ont ainsi pu découvrir le mode de vie des hérissons et des oiseaux de notre région. En collaboration avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), ils ont construit des mangeoires pour permettre aux oiseaux de trouver leur nourriture pendant l'hiver, puis des nichoirs qui ont été installés dans les cours des écoles pour favoriser la nidification des oiseaux au printemps. Ils ont également assisté à un spectacle «copains, copines » pour les sensibiliser au tri sélectif.



Les élèves de CM1/CM2 ont construit une cabane en utilisant des matériaux de réemploi (fenêtre, porte, poutres) et des matières premières locales (terre, bois, paille). Un grand merci aux deux constructeurs Stéphane BOBE et Michaël STROTZ et aux parents qui sont intervenus à tour de rôle pour mener à bien ce chantier en à peine 2 semaines.

L'artiste Sandrine BEAUDUN a entamé sa résidence à l'école au mois de mars. La classe de CP/CE1/CE2 a fabriqué du papier et des œuvres à partir de fibres végétales. La résidence se poursuit jusqu'en juin pour les autres classes.



Et, pour fêter l'arrivée du printemps, un peu de couleurs avec La grande lessive (exposition d'art éphémère) et le carnaval (ateliers, danse, et bien sûr goûter !)



La municipalité de Perrigny est heureuse d'accueillir une nouvelle enseignante pour la classe de CP / CE, Amandine De Moliner en remplacement de M. Rouger jusqu'à la fin de l'année.

Lors du dernier Conseil d'école, les enseignants ont présenté l'avancement de leur projet de démarche de sensibilisation au développement durable en vue d'obtenir la labellisation « E3D » (École en Démarche de Développement Durable) du ministère de l'Éducation nationale. La municipalité se réjouit de soutenir une initiative aussi vertueuse en faveur de la transition écologique.

Les élèves de PS/MS ont pu participer à un atelier « Danse la nature » en collaboration avec le théâtre d'Auxerre.



Enfin, nous rappelons aux parents que les dossiers d'inscriptions scolaires pour la rentrée sont disponibles sur le site de la mairie <http://www.perrigny.fr>, dans la rubrique vie communale, école, cantine, garderie. Ces inscriptions concernent les élèves entrant en maternelle et les nouveaux arrivants (changement d'école). N'hésitez pas à vous renseigner et à effectuer les démarches nécessaires dans les délais impartis.

# VIE ASSOCIATIVE

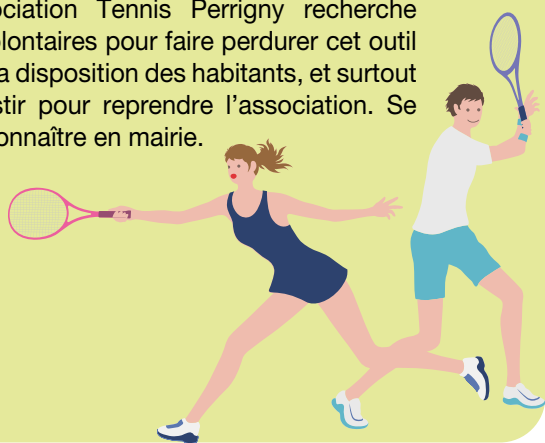
## GOSPEL FOR EVER

Un concert gospel sera proposé le 22 juin prochain à 18h en l'église de Perrigny par notre chorale locale GOSPEL FOR EVER.



## ASSOCIATION TENNIS PERRIGNY (ATP)

L'Association Tennis Perrigny recherche des volontaires pour faire perdurer cet outil mis à la disposition des habitants, et surtout s'investir pour reprendre l'association. Se faire connaître en mairie.



## SOURIS À LA VIE



### Une association qui fonctionne bien !

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 19 avril. L'année 2025 sera électorale avec le renouvellement du bureau.

Notre association a pour vocation d'aider un enfant handicapé et ses parents dans leur vie quotidienne.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus pour une cotisation annuelle de 5 €.

Ainsi, vous intégrerez un groupe pour lequel la convivialité, l'amitié et le respect d'autrui sont les maîtres mots.

Les Foulées du Sourire auront lieu le 15 septembre 2024 au profit de l'association "Des Petits Pas" pour Léonie de Lindry. Les défis sportifs restent identiques avec une randonnée, une marche nordique, et de la course à pied

sur des distances de 8, 16 et 22 km, avec un parcours mixte trail/route. L'inscription se fera sur le site internet "Le sportif.com".

Léonie est née avec une paralysie cérébrale importante, ainsi qu'une surdité bilatérale profonde.

Elle a 6 ans aujourd'hui et continue à se battre pour réduire ses symptômes neurologiques et retrouver un état d'équilibre. Les soins et le matériel sont très coûteux.

L'année 2024 a commencé par notre "Ronde de la Pleine Lune" avec un succès jamais rencontré (105 participants). Comme toujours, les marcheurs se sont vus réconfortés à l'arrivée par notre traditionnelle soupe, des gâteaux et différentes boissons.

Merci à tous pour votre participation.

A titre d'information les dates du Téléthon sont avancées aux vendredi 29 novembre et samedi 30 novembre.

## PERRIGNY ET LES ANNÉES 60-70

Une partie de l'année 2024 est déjà écoulée. Nous constatons avec joie que nous avons un peu plus d'adhérents chaque année et que nous nous retrouvons plus nombreux pendant les sorties.

Afin de faire connaître un peu plus nos activités, nous vous les relatons ci-dessous.

- Samedi 20 Janvier : concert, où nous nous sommes retrouvés pour danser ou tout simplement écouter la musique de nos vingt ans dans une ambiance de joyeuse camaraderie.
- Jeudi 15 Février : karaoké, au restaurant l'Érable, privatisé pour l'occasion, afin que chacun puisse s'exprimer en chantant seul ou en groupe, tout en dînant. La soirée a été très joyeuse.
- Dimanche 3 mars : jeux de société et goûter partagé.
- Jeudi 21 Mars : journée musicale et historique. Visite des petites rues du vieux Joigny avec un guide, suivi d'un bon repas au restaurant et, pour finir, visite du cabaret mythique à Migennes, l'Escale, qui est un peu notre Olympia.
- Samedi 30 mars : invitation par l'Association Wood'coxxerre à un dîner spectacle (32 adhérents de notre association s'y sont inscrits).
- Mardi 2 Avril : découverte des places emblématiques d'Auxerre, leurs histoires et anecdotes puis goûter partagé.
- Dimanche 21 avril : Invitation par l'Association Piedalloues La Noue pour un après midi dansant avec D.J
- Mercredi 1<sup>er</sup> Mai : balade - Un deux trois, nous irons au bois, quatre cinq six, cueillir du muguet... cueillette suivie d'un goûter.
- Mardi 14 mai à Perrigny (derrière la salle polyvalente) : pique-nique "Paëlla" préparé par l'Association avec jeux divers boules molky fléchettes etc.

### Animations à venir :

- Dimanche 2 juin à Perrigny salle polyvalente à 15 heures - Entrée 9 €- théâtre avec les Saltimbanques « Quoi de neuf docteur »
- Vendredi 14 Juin : repas de printemps au restaurant l'Érable. Comme tous les ans, nous danserons avec le groupe "Années 60 et +". Ambiance assurée.
- Samedi 13 juillet : participation de notre association aux festivités.
- Dimanche 18 août : pique-nique tiré du sac à partager au bord du lac du Bourdon, jeux, baignade et farniente. Le soir à Saint-Fargeau repas champêtre avec diverses restaurations sur place et soirée dansante avec le groupe années 60 et+.
- Samedi 28 septembre : soirée loto toujours prisée, nombreux lots - petite restauration sur place.





## APEEP

Chaussez vos baskets et vos casquettes !  
Notez bien la date du 14 juin, car la kermesse de l'Association des Parents d'Elèves des Écoles de Perrigny revient en grande forme !  
Petite nouveauté 2024, pour accompagner les écoles dans la démarche environnementale, la kermesse sera à tarif unique de 5 € par enfant de + 3 ans, pour avoir accès à tous les stands, limitant la remise de goodies.  
Venez profiter en famille de cet évènement sportif et convivial, la kermesse sera ouverte à l'ensemble des Patriniaciens.

# KERMESSE

## SPORTIVE !

DÉFIS SPORTIFS - STRUCTURES DE JEUX - ATELIERS DE PRÉVENTION -  
MAQUILLAGE ET TATOUAGE -  
BUVETTE ET PETITE RESTAURATION -  
SOIRÉE MUSICALE

**14 JUIN - 16H30 - ÉCOLES DE PERRIGNY**

**CHAUSSEZ VOS BASKETS ET VOS CASQUETTES  
POUR VENIR PASSER UNE FIN DE JOURNÉE SPORTIVE  
ET FESTIVE, ENTRE COHÉSION ET COMPÉTITION !**

Tarif unique : 5€ à partir de 3ans  
> accès à toutes les activités





## VIE DU CONSEIL

Les comptes-rendus complets des séances du conseil municipal  
sont téléchargeables sur le site de la commune :

**www.perrigny.fr** (rubrique « vie du conseil »)

# PORTRAIT DES JEUNES DE PERRIGNY À L'HONNEUR

Dans ce bulletin, nous sommes ravis de présenter le parcours de deux jeunes de Perrigny, déterminés, passionnés, et aux souvenirs communs des écoles de Perrigny.



**TIMOTHÉE SÉRIS**, 19 ans, a suivi un parcours sans faille pour devenir un grand sportif et un étudiant déterminé.

De ses années aux écoles de Perrigny, il n'a pas oublié les desserts confectionnés en maternelle et les siestes dans la grande salle de motricité sous la surveillance de Monique. A l'élémentaire, il se souvient encore des belles histoires lues en CP, des jeux et activités physiques en CE et enfin du projet théâtre en CM qui lui a permis de développer une aisance à l'oral. Il a encore en mémoire l'odeur du pot de colle blanche qu'il n'a jamais réussi à retrouver dans le commerce.

Dès son plus jeune âge, Timothée a montré un intérêt pour le sport, pendant les activités physiques de l'école et aux cours de judo enseignés dans la salle de sport de Perrigny. « Cependant, j'étais nul. Je ne savais pas courir, pas respirer comme il faut ».

Au collège, deux professeurs d'EPS passionnés ont su l'encourager et lui transmettre les bonnes pratiques. Aujourd'hui, il détient sa ceinture noire 2ème dan en judo et continue de s'entraîner avec détermination. Il ne rate pas les manifestations de courses à pied de l'Auxerrois, avec notamment sa participation aux Duathlon ou Foulées du Sourire de Perrigny qui lui valent à chaque fois de monter sur le podium.

C'est ainsi qu'il se motive à poursuivre ses études dans le domaine du sport et de l'enseignement. BAC en poche, il poursuit en STAPS à Dijon. En parallèle, Timothée encadre des cours de judo pour des enfants, montrant ainsi son engagement pour transmettre sa passion et ses connaissances aux plus jeunes. Il prépare également le CAPEPS pour enseigner l'éducation physique et sportive au collège ou lycée.

Grâce à sa persévérance et son travail, Timothée a réussi brillamment ses études jusqu'à présent. Son ambition est de poursuivre pour obtenir l'agrégation et pouvoir enseigner la théorie du sport en faculté. Ce qui l'anime, c'est de pouvoir inspirer de futurs étudiants à suivre ses pas, à prendre soin de leur santé en pratiquant une activité physique régulière. Il envisage même le métier de chercheur dans le domaine du sport. Derrière ce sportif se cache un travail rigoureux, acharné et une "bonne dose de mental".

Le parcours de Timothée est un exemple de détermination et d'engagement pour atteindre ses objectifs. Il a su aussi profiter de rencontres pour s'inspirer et progresser. Nous ne doutons pas qu'il ira loin dans sa carrière et qu'il inspirera à son tour, ceux qui l'entourent. Nous le remercions sincèrement d'avoir accepté de témoigner.



**CHLOÉ BÉHOTTE**, 19 ans, est une jeune femme pleine de vie et de détermination. Issue de Perrigny, elle garde des souvenirs impérissables de son enfance passée dans notre village et notamment de ses années à l'école de Perrigny qui lui ont permis de se forger un caractère bien trempé.

De ces années de maternelle, elle se souvient de Monique qui râlait lorsqu'ils jouaient au jeu du bac à semoule « et qu'on en mettait partout ». Elle se souvient des petits vélos dans la cour de récréation.

Des années à l'école élémentaire, elle se remémore les belles histoires de Pascal en CP qui lui ont donné le goût de la lecture et ses encouragements auprès des élèves en difficultés. Elle a aimé les séances de sport avec Hervé et l'expérience de tutorat en CM où il s'agissait d'aider les CP. Les années de CM étaient aussi celles de l'apprentissage, poussées par Sandrine la directrice, à se surpasser et à être prête pour le collège.

Sportive, Chloé a pratiqué le judo pendant de nombreuses années, atteignant le niveau de ceinture marron. Elle s'est également initiée à l'escalade et au volley pendant ses années de lycée. Aujourd'hui, elle continue de rester active en pratiquant la course à pied, la natation et du sport en salle. Le sport occupe une place importante dans sa vie et lui permet de se dépasser au quotidien. Elle s'investit également bénévolement dans l'association des Minipouss de Perrigny.

Après avoir envisagé une carrière dans l'enseignement, Chloé s'est finalement tournée vers l'événementiel. Elle prépare actuellement un BTS Communication par correspondance et a décroché un contrat de volontaire civique à l'école maternelle de Perrigny. Elle aime l'ambiance et est très à l'aise auprès des enfants de maternelle qui l'ont adoptée. Cette expérience lui permet de mettre un pied dans le monde du travail, d'avoir des contacts au quotidien, tout en continuant ses études à distance. Motivée et déterminée, Chloé sait qu'elle devra travailler dur, en autonomie, pour atteindre ses objectifs. Elle est prête à relever tous les défis qui se présenteront à elle. Elle a hâte d'effectuer son premier stage au comité départemental olympique et sportif à Auxerre.

Chloé est aujourd'hui une jeune femme souriante et dynamique. Les valeurs qui lui ont été inculquées à l'école de Perrigny ont contribué à faire d'elle une jeune adulte déterminée. Nous la remercions sincèrement d'avoir accepté de témoigner et nous lui souhaitons toute la réussite qu'elle mérite.

## VIE de la COMMUNE

### ÉTAT CIVIL

#### ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Mme BOUGAULT Nicole - née GOETZ, le 11/12/2023  
Mme GREVIN Andrée - née HERVÉ, le 18/12/2023  
Mme COSTE Françoise - née GERARD, le 23/12/2023  
Mme RIVET Renée - née MERCKX, le 23/12/2023  
Mme FROCHOT Janette - née MICHAUT, le 03/01/2024  
Mme ANDRE Jeannine - née LUTINIER, le 12/02/2024  
Mme HERMANN Françoise, le 15/03/2024  
M. PECHENOT Guy, le 22/03/2024  
Mme DERRIEN Yvette - née CRENN, le 23/03/2024  
Mme GUILLERAT Paulette - née POTIEZ, le 13/04/2024  
Mme MASSAUX Nicole - née DESNOIX, le 16/04/2024  
M. MAÏTE Bouazza, le 24/04/2024

### INFOS PRATIQUES

#### HORAIRE D'OUVERTURE

##### DU SECRÉTARIAT :

les lundis de 8h à 12h et de 14h à 17h30,  
les mercredis et vendredis de 14h à 17h30.

Tél : 03.86.46.64.17

mail : [mairiedeperrigny@orange.fr](mailto:mairiedeperrigny@orange.fr)

Site internet : [www.perrigny.fr](http://www.perrigny.fr)

#### BALAYAGE DES RUES

La balayeuse de la Communauté de l'Auxerrois passe à nouveau à Perrigny et aux Bréandes. Vous serez tenus informés des jours de passage via Pan-neauPocket.

#### RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DU TRI SÉLECTIF

Les ordures ménagères sont collectées **le mercredi matin en semaine impaire** et le tri sélectif **le mardi matin en semaine impaire** (dans les 2 cas, les conteneurs doivent être sortis la veille au soir si possible).

En cas de jours fériés qui peuvent perturber le ramassage, il faut alors se référer au calendrier de la communauté d'agglomération consultable et imprimable sur internet (<http://www.communaute-auxerrois.com>).

#### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le service de collecte des encombrants est suspendu jusqu'à nouvel ordre. La seule alternative est l'apport en déchèterie par vos propres moyens.

Une étude sur la gestion des déchets est en cours à la Communauté d'Agglomération, les conclusions de cette étude permettront d'en savoir davantage sur l'avenir de ce service.

**Pour contacter la Communauté d'Agglomération : appelez le 03.86.72.43.00.**

#### AUTOCOLLANT STOP PUB

Nous tenons à votre disposition en Mairie un autocollant stop pub, destiné à être apposé sur votre boîte aux lettres. Pour information, la publicité que nous recevons représente en moyenne 35 kg de papier par an et par foyer.

Sachez que s'il dit non aux publicités diverses, il dit en revanche oui aux informations des collectivités (Perrigny Infos, Auxerrois Magazine...)

